



## Devenez un(e) Assistant(e) de Vie aux Familles (ADVf)

Titre professionnel - niveau 3 reconnu par le Ministère du Travail.



**489** heures  
de formation



Formation rémunérée  
Cours en matinée  
**4** jours par semaine



Formation  
de **1** an

# LE CONTRAT D'ALTERNANCE, UN SOUTIEN HUMAIN

- Renforcement de votre équipe à un coût réduit.
- Une personne assidue et stable pendant la durée des contrats.
- La formation de votre ADVF aux techniques et méthodes spécifiques à votre métier.
- L'assurance d'un salarié motivé, passionné du monde du service à la personne, du métier d'accompagnant adaptable à la culture de votre structure et peut-être, ultérieurement, un futur collaborateur diplômé.

## LES PLUS :

- Titre professionnel RNCP Niveau 3.
- Encadrement et suivi pédagogique.
- Interventions faites par des professionnels.

## MODALITÉS D'ACCÈS :

- 18 ans.
- Dossier de candidature.
- Entretien et test.

Contrat d'apprentissage*			
	18 - 20 ans	21 - 25 ans	+ 26 ans
Salaire apprentissage toutes charges incluses (salariales et patronales)	43% du SMIC*	53% du SMIC*	100% du SMIC*
En euros	<b>668 €</b>	<b>824 €</b>	<b>1555 €</b>
Contrat de professionnalisation**			
	18 - 20 ans	21 - 25 ans	+ 26 ans
Bac Général / Technique ou autres	55% du SMIC*	70% du SMIC*	85% du salaire minimum conventionnel sans être inférieur au SMIC
En euros	<b>856 €</b>	<b>1089 €</b>	
Titulaire d'un bac Pro, d'un titre ou diplôme professionnel de niveau IV	65% du SMIC*	80% du SMIC*	
En euros	<b>1011 €</b>	<b>1243 €</b>	<b>1555 €</b>

\*et \*\*Le pourcentage s'applique sur le SMIC ou le SMC (salaire minimum conventionnel) lorsque celui-ci est plus avantageux

\*Majoration de 15% si l'apprenti est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieure ou technique

\*le montant de l'aide unique est plafonné et diffère selon l'année d'exécution du contrat d'apprentissage, la première année 4125 euros maximum.

\*et \*\*Cotisations patronales soumises à la réduction Loi Fillon.

\*\* De 26 à 44 ans prime AFE (Aide Forfaitaire à l'Employeur) 2000€ maximum.

\*\* + 45 ans aide pôle emploi 2000€ en sus

# PROGRAMME

## CCP1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- ◆ Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- ◆ Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.
- ◆ Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- ◆ Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

## CCP2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- ◆ Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.
- ◆ Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence lors d'une prestation d'accompagnement.
- ◆ Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.
- ◆ Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
- ◆ Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

## CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

- ◆ Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants.
- ◆ Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.
- ◆ Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et leurs activités.
- ◆ Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

## Compétences transversales :

- ◆ Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile.
- ◆ Formation AFGSU

# ÉVALUATION

## CONTRÔLE CONTINU

## EXAMEN FINAL

## NOMBRE DE STAGIAIRES

- ◆ 18 mini - 28 maxi par classe

## LIEU DE LA FORMATION

- ◆ Neuilly-sur-Seine



Membre fondateur

